



BSV n°29 – 4 septembre 2019

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVES p2

Teignes : population de teignes encore importante avec des taux d'infestation très variables.

Rhizopus : quelques parcelles touchées suite aux attaques de ravageurs (Teignes et Charançons)

Cercosporiose : évolution tardive, poursuivre la surveillance en prenant bien en compte les seuils de risque, la sensibilité variétale et la période d'arrachage.

Cuscute : pour rappel, destruction obligatoire afin d'éviter sa prolifération.



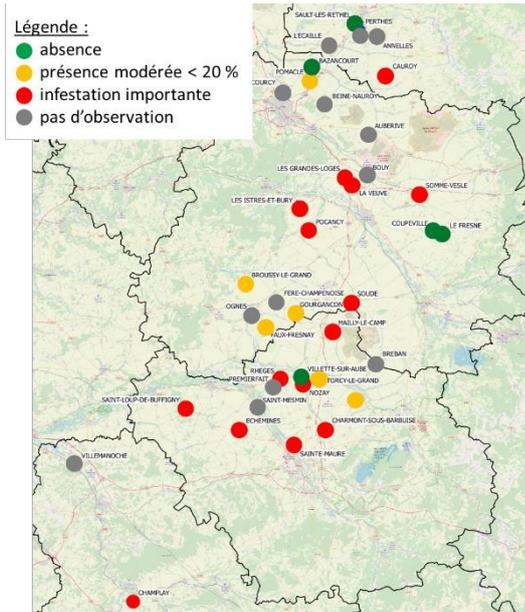
1. Teignes

a. Observations

Les conditions chaudes de la semaine dernière et de cette semaine sont favorables à de nouvelles recolonisations des teignes dans les betteraves. En effet, encore **73% des parcelles sont toujours concernés par la présence de teignes**. La pression globale augmente légèrement.

Les taux d'infestations sont très variables. La moyenne de plantes touchées est haute avec plus de 50% de plantes atteintes. Cette moyenne est supérieure au seuil de risque est de 10 % de plantes présentant des dégâts frais et/ou des chenilles vivantes.

Cette cartographie présente les niveaux d'infestation par parcelle relevés cette semaine.



Suite aux morsures de teignes et aux températures estivales, la présence de **rhizopus** est signalée dans le réseau. Actuellement, les taux d'infestation par parcelle restent faibles.

b. Analyse de risque

Les températures et l'absence de pluies sont encore favorables au développement des teignes, qui peuvent limiter le renouvellement du feuillage et par conséquent la croissance automnale.

2. Autres parasites

a. Observations

- Des dégâts de **noctuelles défoliatrices** sont toujours observés sans atteindre le seuil de risque de 50 % de plantes porteuses.
- Des **charançons *lixus juncii***, sont présents dans l'Yonne ainsi que dans l'Aube.

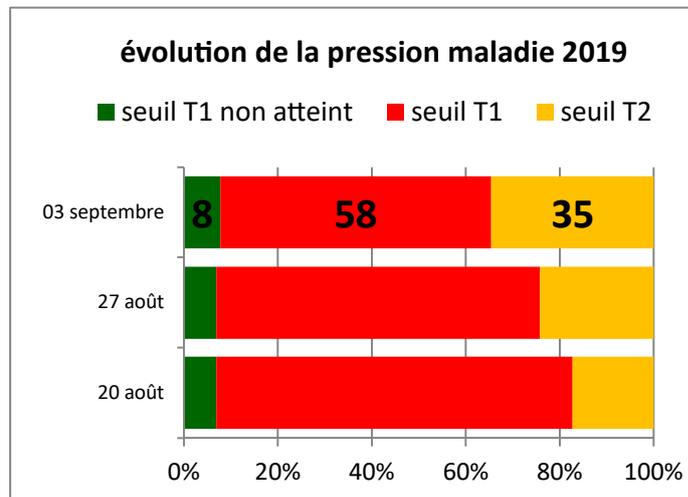


La pression maladie progresse maintenant sur l'ensemble de la région mais des disparités sont observées en lien avec l'environnement agro-climatique propre à chaque parcelle.

- La cercosporiose reste la maladie dominante. Cependant quelques pustules de rouille sont observées sur l'ensemble de la région : Chaudrey (10), Les Istres et Bury (51), Cauroy et l'Ecaille (08).
- Les fréquences de feuilles touchées par la cercosporiose ont évolué.

Actuellement dans le réseau :

- 8% des sites n'ont pas atteints le seuil de déclenchement.
- 58 % des sites restent au seuil de risque T1
- 35 % des sites ont atteint le seuil de risque T2



b. Analyse de risque

Les températures douces de cette semaine et la rosée sont favorables au développement de la cercosporiose. La surveillance des parcelles doit se poursuivre encore une semaine notamment pour les récoltes réalisées après la mi-octobre.

Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Seuil en % de feuilles atteintes



oïdium



cercosporiose



rouille

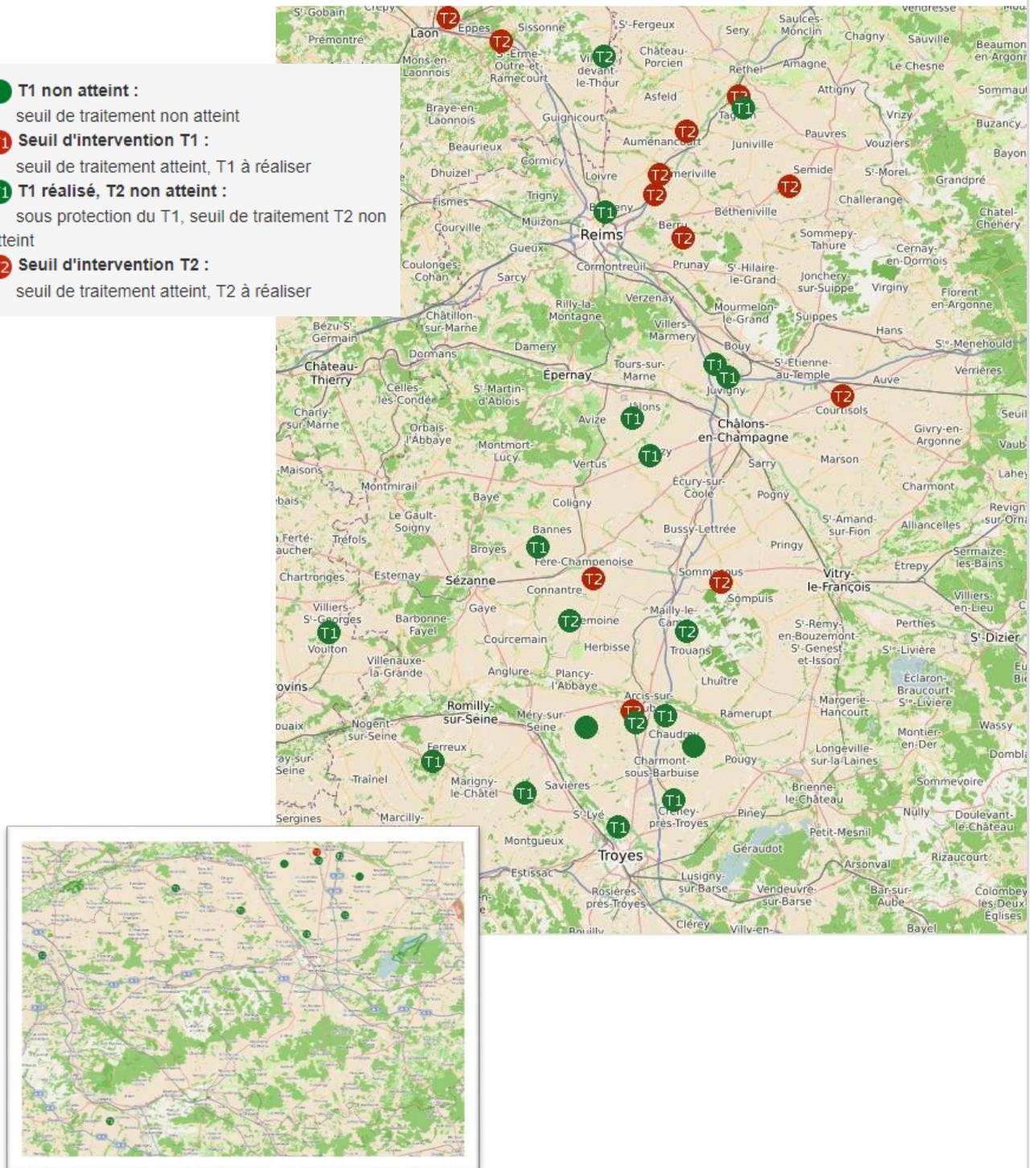


Ramulariose

Maladie	Oïdium	Cercosporiose	Rouille	Ramulariose
Début de la protection avant la mi-août				
Renouvellement				
Seuil de risque T2	30 %	20 %	40 %	20 %
Seuil de risque T3	30 %	25 %	40 %	25 %
Début de la protection après la mi-août				
Seuil de risque T1	30 %	20%	40%	20 %
Seuil de risque T2	Pas de T2	25 %	Pas de T2	25 %
Seuil de risque T3	Pas de T3	25 %	Pas de T3	Pas de T3

Cartographie des seuils de risque pour les maladies cryptogamiques au 4 septembre 2019.

-  **T1 non atteint :**
seuil de traitement non atteint
-  **Seuil d'intervention T1 :**
seuil de traitement atteint, T1 à réaliser
-  **T1 réalisé, T2 non atteint :**
sous protection du T1, seuil de traitement T2 non atteint
-  **Seuil d'intervention T2 :**
seuil de traitement atteint, T2 à réaliser



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA – Cérésia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – ETS RITARD - FREDONGE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne – Coligny) S - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia - EURL Verzeaux – VIVESCIA Agriculture.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDON GE, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements :

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : claire.collot@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :
<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.